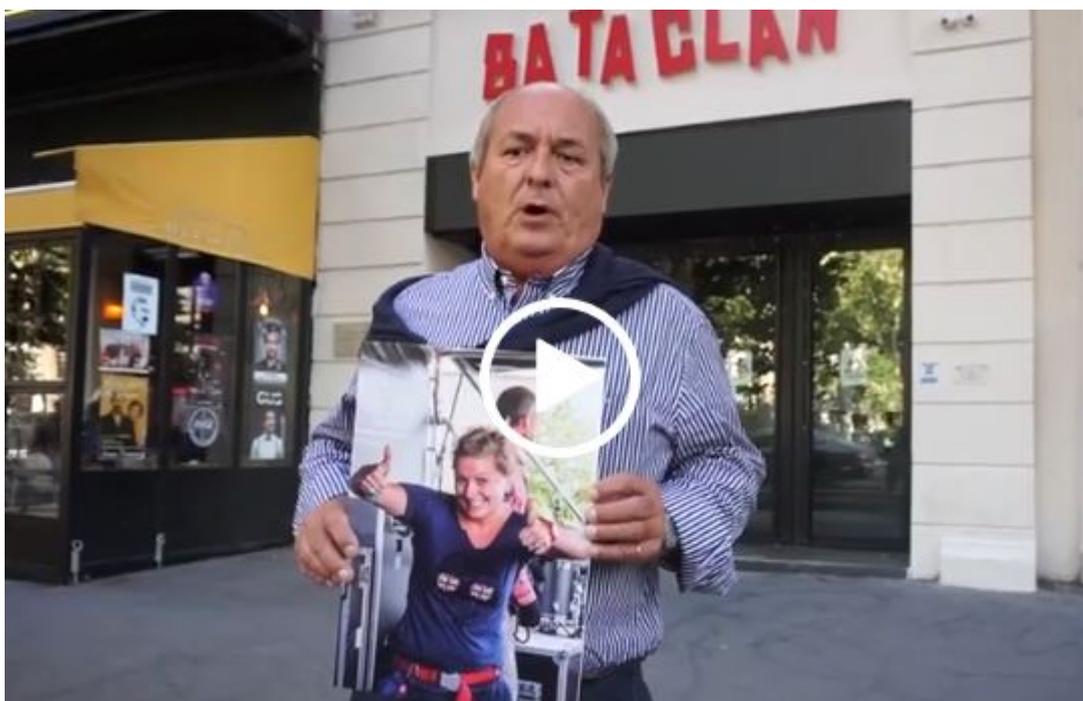


Patrick Jardin : «D'énormes zones d'ombre continuent à peser sur le procès»

écrit par Christine Tasin | 30 juin 2022



En complément de [notre article sur Abdeslam](#), le point de vue de Patrick Jardin :

Si vous ne pouvez pas visionner la video, elle est dans l'article de CNews, à l'adresse ci-dessous.

Le procès des attentats du 13-Novembre doit se terminer ce mercredi soir, avec les peines prononcées contre les accusés. Pour Patrick Jardin, père de Nathalie, tuée au Bataclan, «on est passé complètement à côté» de ce rendez-vous.

Il s'était démarqué de nombreuses parties civiles en affirmant avoir «la haine» contre les co-accusés du [procès des attentats du 13-Novembre](#). Patrick Jardin, père de Nathalie, assassinée au Bataclan par le commando islamiste, a affirmé sur CNEWS «qu'on est passé complètement à côté» de ce moment tant attendu.

«D'énormes zones d'ombre continuent à peser sur ce procès», a-t-il poursuivi. «On ne sait pas, par exemple, [qui a donné les ordres d'interdire aux forces de l'opération Sentinelle, présentes devant le Bataclan à ce moment-là, d'ouvrir le feu](#)».

Patrick Jardin a poursuivi : «[on ne sait pas non plus qui a](#)

rappelé les gendarmes du 31/7 de Reims, qui avaient formé colonne, qui s'étaient introduits dans le Bataclan et qu'on a rappelé en catastrophe (pour sortir de la salle, ndlr)».

«au tribunal, on nous a interdit de poser des questions à François Hollande»

«Toutes ces choses-là, personne n'en a parlé» durant le procès, s'est-il désolé. «On a évité de faire intervenir Georges Fenech, qui était le président de la commission parlementaire (d'enquête sur les attentats, ndlr), on l'a soigneusement écarté. On a aussi soigneusement écarté messieurs Valls et Le Drian (Premier ministre et ministre de la Défense à l'époque, NDLR), qui avaient, à mon avis, beaucoup de choses à nous dire».

«Quant à monsieur Hollande (président de la République à l'époque, NDLR), lorsqu'il est passé au tribunal, on nous a interdit de lui poser des questions», a également tenu à assurer Patrick Jardin.

Selon lui, Jean-Louis Périès, le président de la cour d'assises spéciale «est passé complètement à côté de son procès. Volontairement ou pas, je ne sais pas. Je pense qu'il a dû subir des pressions pour qu'on n'inquiète pas trop les politiques, alors qu'ils sont, pour moi, carrément responsables de ce qu'il s'est passé», a-t-il avancé

«Je pense qu'on lui a dit de prendre des gants avec les islamistes qui étaient présents dans le box, parce que quand on on voit la différence d'élocution qu'il avait lorsque je suis passé à la barre et celle qu'il avait face aux islamistes, je me dis que, finalement, il valait mieux être accusé que plaignant», a-t-il encore déploré.

<https://www.cnews.fr/videos/france/2022-06-29/patrick-jardin-pere-dune-victime-du-bataclan-denormes-zones-dombre>